Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212203129-20260605-2026_06_05-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
COMMUNE DE SAINT-MADEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MADEN

SÉANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur COULOMBEL Sylvain, Maire.

Nombre de membres : 11
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11
Date de convocation : 29 mai 2026

PRÉSENTS : COULOMBEL Sylvain, CHENU François, DOUCET Emilie, REHEL Elodie, FAUCON Patrick, LECHEVESTRIER Manuel, ROBERT Emilie, LECHEVESTRIER Yves-Marie arrivé à 19H17, BRIONNE Noëlle, VERDON

ABSENT EXCUSÉ : BROSSE Hubert pouvoir à CHENU François

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : VERDON Laure

Accueil cérémonie de la Sainte-Barbe -Délibération n°2026-06-05

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE : la demande d'accueil de la cérémonie de la Sainte Barbe au mois de novembre 2026.

Pour : 11 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Le Maire
Sylvain COULOMBEL

Secrétaire de séance
Laure VERDON